

bâtis sur une amitié d'enfance trop vite transformée en ardente tendresse : il se rappelait avec remords, son opposition aux souhaits maternels, le dédain dans lequel il avait tenu cette ravissante Cécile, dont il n'avait pas même daigné interroger la secrète pensée. Alors il lui semblait que sa mort était un juste arrêt du ciel, et il l'accepterait comme une expiation d'un passé désormais impossible à racheter.

— Que ferai-je de la vie, maintenant, pensait-il ? La déception que je viens de subir me brise, m'humilie, me désespère. Et cependant, tout en reconnaissant mon aveuglement et ma folie, suis-je certain que, si demain je me trouvais libre, j'obéirais au vœu de ma mère ?... Si je le faisais, ce serait avec le sentiment de l'expiation, et Cécile vaut mieux qu'une pitié réparatrice... Ah ! je me souviens trop des heures passées à Civray, du dévouement de Jeanne pour ma mère, de la tristesse de ses adieux, de la grandeur de son sacrifice... Fou que je suis ! Elle ne se sacrifiait pas ? Ma mère commandait. Ma mère la chassait d'un toit où elle s'était accoutumée à vivre, et Jeanne partait, les yeux secs, le cœur plein de haine. A-t-elle dit un mot, poussé un soupir pour faire révoquer cette sentence ! Non ! avant tout, Jeanne est orgueilleuse, et son orgueil l'a poussée jusqu'au crime. Est-ce moi qui l'ai banni ? N'ai-je pas, au contraire, tout tenté pour obtenir qu'elle restât ? Ne savait-elle pas que je souhaitais en faire ma femme ? Si le mot qui lie n'a pas été prononcé, Jeanne comprenait les réticences de mon respect... Elle pouvait attendre ? Si elle croyait avoir à se venger de moi, au moins ne devait-elle pas frapper sur le cœur de ma mère ! Ah ! malheureuse et misérable Jeanne ! Oui, malheureuse, car il faut qu'elle ait bien souffert pour en être venue à commettre un tel crime, et à me causer une déception si amère !

Henri de Civray cacha son front dans ses mains, et demeura plongé dans un silence que Robert ne troubla, ni par une question, ni par une banale espérance.

Il comprenait qu'il devait laisser à Henri le temps de se remettre du coup violent qui venait de l'atteindre.

Pendant ce temps, le fils de l'ancien intendant préparait ses plans.

Il ne doutait point qu'on le mettrait en liberté au bout d'un jour ou deux. Alors il rejoindrait la famille de Civray, et, sous prétexte d'enlever à la comtesse les préoccupations du départ et d'assurer avec sa fuite la conservation de sa fortune, il se ferait remettre les diamants et l'or de la comtesse ; puis au moment où Cécile et Mme de Civray se disposeraient à la fuite, on les arrêterait comme suspectes. Robert resterait en possession de leur fortune, et pourrait jouir enfin de ces plaisirs dont il sentait en lui grandir les ardentes convoitises.

Il avait, trop d'intelligence pour ne pas prévoir qu'une réaction suivrait la sanglante orgie révolutionnaire, et il se promettait d'embrasser une vie facile, et de faire oublier, sous un titre sonore, le nom plébéien de Robert Comtois.

Tandis qu'Henri songeait à Jeanne, Robert répétait le même nom avec l'espoir de savourer bientôt une prompt vengeance :

Où Jeanne, abjurant ses dédains, consentirait à devenir sa femme, ou sur elle aussi il ferait un jour tomber la sévérité du Comité du Salut Public. Il serait facile à Robert de faire perdre à la jeune fille la réputation de patriote que venait de lui mériter sa prétendue trahison de la famille de Civray. Si Henri, plongé dans le tumulte de ses pensées, n'avait point reconnu Jeanne au milieu de la foule, les regards de Robert n'avaient pu s'y tromper. Il restait de sang-froid au milieu de ce drame, dont il faisait à son gré mouvoir les acteurs. Jeanne avait suivi Henri de Civray, afin de connaître dans quelle prison on l'enfermerait. Dès qu'elle le pourrait, elle multiplierait les moyens de lui procurer la liberté ; et Robert, libre d'espionner ce qui se passerait aux alentours de la prison Saint-Lazare, Robert dénoncerait Jeanne comme traître à la patrie, en raison de ses correspondances avec les suspects : il la plaçait entre la guil-

lotine et un mariage qui jusqu'alors lui avait fait horreur.

Chose étrange, au milieu du conflit de leurs pensées, les prisonniers ne trouvèrent pas long le reste de cette nuit. Ni l'un ni l'autre ne goûta le sommeil, mais chacun d'eux prit à tâche de persuader à son compagnon qu'il avait trouvé dans le repos l'oubli de ce qui s'était passé durant cette fatale soirée :

L'aube parut. Une aube grise et triste ; le jour vint, et le jour amena, dans la chambre où se trouvaient Robert et le comte de Civray, le géôlier Naudot.

— Je vous ai promis un logement convenable, dit-il avec une grande politesse, en s'adressant à Henri, veuillez me suivre.

Le comte se leva, et Naudot l'introduisit dans une petite pièce meublée d'une façon insuffisante.

Quant à Robert, il fut placé dans le cabinet voisin.

— Pensez-vous que l'on nous interroge bientôt ? demanda Henri à Naudot.

— Je ne le souhaite pas pour vous, répondit le gardien.

— Et moi, je le désire fort. Innocent de tout crime, je tiens à prouver cette innocence ; ou, si l'on me condamne pour mes opinions religieuses et mon amour pour le Roi, je ne disputerai pas ma tête.

— Il ne dépend pas de moi d'avancer ou de reculer votre comparution devant le tribunal, répondit Naudot. J'ai des devoirs à remplir envers ceux qui m'ont confié la charge que j'occupe, des devoirs d'humanité à observer à l'égard des prisonniers. Je ferai mon possible pour adoucir votre séjour ici, et j'ai la certitude que vous n'entendrez sortir de la bouche d'aucun de ceux que je garde et surveille, un seul mot de plainte ou même de blâme contre moi.

— Me sera-t-il permis de voir ma mère ?

— N'y comptez pas.

— Pourrai-je lui écrire ?

— Tous les prisonniers correspondent avec leurs familles. Jusqu'à ce moment, nous n'avons reçu aucun ordre qui interdise l'échange de lettres. Vous trouverez dans cette prison le citoyen Roucher, un savant, dit, un poète, comme son ami Chénier, eh bien ! le citoyen Roucher écrit chaque jour à sa fille, celui-ci lui envoie des livres, des fleurs.

— Apportez-moi donc ce qu'il faut pour écrire, répondit le comte de Civray.

Un moment après, Naudot revenait chargé de divers objets.

En même temps Robert franchissait le seuil de la chambre d'Henri.

— Monsieur le comte lui dit-il d'une voix qui affectait la franchise, nous n'aurons peut-être qu'une journée, que dis-je, une matinée afin de prendre des mesures indispensables à votre salut.

— Je ne serai pas sauvé, répondit Henri.

— Admettons cette hypothèse, monsieur le comte quoique nous soyons obligés de convenir que le gouvernement de la Terreur oublie, dans des prisons diverses, bon nombre de gens qu'elle a mis sous les verrous. Vous êtes perdu si l'on vous juge, soit ! mais on peut laisser à Saint-Lazare le comte de Civray, et quiconque gagne du temps peut sauver sa tête. D'ailleurs, si vous ne songez point à vos intérêts, je suis certain que vous n'oubliez point ceux de madame la comtesse.

— Pauvre noble et sainte mère ! Combien elle souffrira !

— Certes, et nul ne le sait mieux que moi qui connais la profondeur de son amour maternel. Quoique l'on nous ait arrêtés ensemble, nous pouvons nous trouver séparés. Votre nom vous condamne, mon dévouement pour vous m'accuse, mais je comprends trop quel besoin la comtesse de Civray peut aujourd'hui avoir de mes services, pour ne point saisir tous les moyens d'échapper à mes juges. Mon attachement pour vous, monsieur le comte, peut me faire partager votre échafaud, ou me forcer à émigrer avec votre famille.

— Je sais, répondit Henri, je sais, Robert, à quel point je puis compter sur ton dévouement. Avant que tu me l'exprimes, j'ai compris ce que tu considères

comme un double devoir. N'hésite point dans ton choix. Regardemoi, ainsi que je le fais moi-même, comme un homme perdu... si absolument perdu, Robert, qu'il refuserait de vivre si ses juges le lui offraient. Certains malheurs nous condamnent plus vite que tous les jugements du monde. Tu consoleras ma mère, tu veilleras sur Cécile... Dieu merci, elles sont parvenues à sauver une partie de notre fortune, et je ne redoute point pour elles la misère durant l'exil. Multipliés des efforts surhumains pour échapper aux bourreaux, c'est la dernière preuve d'attachement que j'exige de toi à cette heure.

— Je vous obéirai, monsieur le comte répondit Robert, mais ne croyez point qu'il sera facile de persuader à la comtesse de quitter Paris, tant qu'elle vous saura en prison.

— Elle doit me croire libre, répondit Henri.

— Comment la convaincrai-je de votre départ ?

— Rien de plus simple, répondit Henri de Civray, je te remettrai une lettre par laquelle je t'instruirai de mon départ, en te donnant rendez-vous à la frontière. Ma mère et Cécile te suivront, sans opposition, sans défiance. Quand elles se trouveront à l'abri du péril, tu leur révéleras la vérité ; ma mère se résoudra à vivre pour Cécile, et toutes deux me pleureront.

— Cette lettre, monsieur le comte ?

— Je vais l'écrire à l'instant même ; si par hasard tu es appelé avant moi devant tes juges, et que tu sois acquitté, je serai délivré de l'angoisse que ma mère et ma cousine partageront des périls semblables aux miens.

Le comte Henri se mit à écrire, et Robert s'absorbait dans de sinistres pensées.

La lettre d'Henri contenait peu de lignes. Il eût craint, en s'adonnant à l'impétuosité des sentiments qui remplissaient son cœur, de donner quelques doutes sur la sincérité de sa résolution. Il se borna au pieux mensonge qui pouvait assurer le salut de sa mère.

Cette lettre faisait de Robert l'arbitre de la destinée de Cécile et de sa tante.

Lorsque Comtois la tint entre ses mains, il crut qu'il possédait déjà la fortune des Civray.

Pendant le reste de la journée, Henri ne se sentit pas le courage de se mêler à ses compagnons d'infortune. Il eût fallu, devant eux, contraindre ses regrets, et la seule consolation qu'il éprouvât était de s'y abandonner.

Robert partagea sa solitude.

Mais ni l'un ni l'autre ne prononça le nom de Jeanne Raimbaud.

Comme il l'avait prévu, Robert fut rapidement mandé devant ses juges. Ou plutôt, afin de continuer la sinistre comédie commencée rue Saint-Honoré, on tira Robert de la prison Lazare pour le rendre simplement à la liberté !

Ce fut alors qu'il courut à la petite maison de Mme de Civray, et lui persuada de quitter Paris pour obéir aux ordres de son fils.

Le crieur de journaux, en révélant à la comtesse l'arrestation d'Henri, la fit renoncer à ce projet, et Cécile, devenue instinctivement défiante à l'égard de Robert, entraîna Mme de Civray hors d'une demeure dont le secret se trouvait déjà vendu, et fit perdre au fils de Comtois le fruit d'une double trahison.

CHAPITRE XI

A SAINT-LAZARE

La prison Lazare, comme on le disait à cette époque, s'éveillait lentement et secouait la torpeur fiévreuse de la nuit.

Les sentinelles quittaient leurs postes. On partageait aux bouledogues une abondante pâtée, pour les récompenser d'avoir erré dans les cours en troublant par des aboiements furieux le repos des prisonniers.

Les guichetiers traversaient les couloirs en faisant sonner des trousses de clefs énormes. On entendait un bruit confus de portes, de verrous tirés, de juréments sonores.

(A suivre)

RAOUL DE NAVREY